



**HAL**  
open science

## Les reprises en DICO (?) dans les Discours de Cicéron: syntaxe sémantique et pragmatique

Colette Bodelot

### ► To cite this version:

Colette Bodelot. Les reprises en DICO (?) dans les Discours de Cicéron: syntaxe sémantique et pragmatique. Fabrice Galtier, Yves Perrin (éds). *Ars pictoris, ars scriptoris. Peinture, littérature, histoire. Mélanges offerts à Jean-Michel Croisille*, 11, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 255-267, 2008, ERGA. Littératures et représentations de l'Antiquité et du Moyen Âge, 978-2-84516-348-5. hal-03586834

**HAL Id: hal-03586834**

**<https://hal.science/hal-03586834>**

Submitted on 24 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les reprises en *dico* (?) dans les *Discours* de Cicéron : syntaxe, sémantique et pragmatique

Colette BODELOT

L'œuvre oratoire de Cicéron présente toute une série d'énoncés ou de séquences énonciatives dont la structure se trouve être disjointe, après un arrêt prosodique plus ou moins marqué, par *dico* employé à la forme affirmative ou interrogative<sup>1</sup>. Pareille rupture énonciative, attestant un opérateur qui porte référence à la personne du locuteur, représente un procédé discursif couramment appliqué à la reformulation du sens ou à la reprise interprétative dans des textes en prose de facture orale et de nature argumentative.

Les mises en œuvre de ce procédé varient en fonction de la modalité, affirmative ou interrogative, de l'opérateur en question, ici le verbe de parole. Aussi s'agira-t-il pour chacune de ces mises en œuvre :

- de spécifier les particularités constructionnelles qu'implique la forme casuelle ou propositionnelle spécifique des membres en présence ;
- d'éclairer le rapport sémantique qui existe entre les termes appariés par l'opérateur en question ;
- d'appréhender, en contexte, la fonction pragmatique que l'agencement assume sur le plan de la communication.

### 1. *Dico* : marqueur de glose et / ou<sup>2</sup> d'explicitation appositive

*Dico* affirmatif est, d'après le *Lexique* de Merguet, dévolu une demi-douzaine de fois à la reprise d'un segment textuel dans les *Discours* de Cicéron ; il fonctionne seulement quatre fois comme marqueur d'un segment détaché à l'intérieur d'un seul et même énoncé<sup>3</sup>. En cas de détachement intraphrastique, *dico* est postposé à un nom ou un adjectif<sup>4</sup> qui est en incidence sémantique et syntaxique avec un premier (pro)nom ou groupe nominal, qui le précède sur l'axe syntagmatique, sans qu'une stricte contiguïté ne soit requise :

---

1. Les exemples des *Discours* de Cicéron ont été répertoriés à l'aide du *Lexique* de H. MERGUET (*Lexikon zu den Reden des Cicero*, Hildesheim, 1962, vol. II, sub *dico*, II, 1, a, p. 93). A la ponctuation près (cf. n. 23), le texte cité dans les exemples est celui de la CUF ; les traductions proposées sont de l'auteur.

2. Sur le fait que l'apposition n'est pas définitoire de la glose sur le plan syntaxique, voir F. NEVEU, « La glose et le système appositif », *Le mot et sa glose*, sous la direction d'A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 144.

3. Cf. *Vatin*. 23 ; *Planc*. 30 ; *Phil*. 5,49 ; 8,20.

4. En cas de coordination de noms ou d'adjectifs, *dico* est normalement postposé au premier élément (cf. ex. 2) ; il ne semble être postposé à l'ensemble que si les termes coordonnés forment une unité (cf. ex. 3).

(1) *Quam hesternus dies nobis, consularibus dico, turpis illuxit ! (Phil. 8,20)*

« Que la lumière de la journée d’hier a été honteuse pour nous, je veux dire pour les consulaires ! »

(2) ... *hominem, ..., non nullis rebus inferiorem quam te, generis dico et nominis, superiorem aliis, municipum, uicinorum, societatum studio, ... aedilem factum esse miraris ? (Planc. 30)*

« ... un homme qui t’est inférieur en certaines choses, je veux dire par son origine et par son nom, mais t’est supérieur en d’autres, par le dévouement que lui témoignent les citoyens de son municpe, ses voisins et les membres des sociétés financières, ... tu t’étonnes qu’il ait été élu édile ? »

Comme dans une relation d’apposition, le premier groupe joue le rôle de support, de noyau, syntaxiquement régi par le nucléus prédicatif de la phrase, le second, celui d’apport explicatif, ou de prédication seconde ; sémantiquement non indispensable à la complétude de l’énoncé, le segment modalisé par *dico* est considéré comme pragmatiquement utile par le locuteur, qui tient ainsi à préciser, graduellement et comme par à-coups, sa pensée face à l’allocutaire. Il en résulte une impression de tâtonnement sur l’axe syntagmatique, caractéristique de l’oral, le processus d’explicitation passant par une soi-disant relation d’équivalence ou, plus exactement, de coréférence.

Un cas de figure fréquent est celui où *dico* médiatise le passage du générique au spécifique ; la référence de B ne couvrant alors pas forcément, d’une façon exhaustive, la référence de A, on peut avoir affaire à un rapport synecdochique avec coréférence partielle, l’explicitant servant, en quelque sorte par exemplification sélective, à rendre plus concret le contenu de A.

Ainsi, une expression indéfinie aux contours conceptuels vagues peut comme en (2) voir son contenu détaillé, en extension restreinte, par un ou plusieurs représentants possibles de cette classe.

Ailleurs, le passage de l’abstrait au concret se fait par une dénomination ponctuelle d’entités réelles auxquelles locuteur et récepteur ont simultanément accès dans un univers de connaissances partagées :

(3) ... *deinde sanctissimas leges – Aeliam et Fufiam dico – quae in Gracchorum ferocitate et in audacia Saturnini et in conluuione Drusi et in contentione Sulpici et in cruore Cinnano, etiam inter Sullana arma uixerunt, solus conculcaris ac pro nihilo putaris, ... ? (Vatin. 23)*

« ... ensuite n'es-tu pas le seul à fouler aux pieds et à considérer comme nulles les lois les plus sacrées – je veux dire les lois Aelia et Fufia – qui ont survécu à la violence des Gracques, à l'audace de Saturninus, à l'état de confusion créé par Drusus, aux pressions de Sulpicius, au carnage de Cinna, même au milieu des combats occasionnés par Sylla, ... ? »

Parfois l'équivalence s'instaure comme en (1) par une association d'idées<sup>5</sup> qui trouve son ancrage dans un contexte d'actualité, une situation politique connue.

Ces exemples montrent que le métaterme *dico*, du fait qu'il porte, étymologiquement au moins, référence à la personne du locuteur, favorise une explicitation connotée subjectivement et personnellement<sup>6</sup>, qui, pour être comprise, requiert de la part du récepteur une grande familiarité avec la situation dans laquelle le sujet énonciateur se trouve *hic et nunc* impliqué. Ce type de glose contextualisée est à distinguer de la glose didactique ou scientifique, qui recourt, autant que possible, à des énoncés définitoires objectifs et universellement accessibles.

Une valeur plus rare, de détermination et de discrimination, semble enfin, par rapport à l'anthroponyme *C. Caesari*, être véhiculée par l'ajout *patri dico* dans :

(4) *Vtinam C. Caesari, patri dico, contigisset adulescenti ut esset senatui atque optimo cuique carissimus ! (Phil. 5,49)*

« Ah ! si seulement C. César – je parle du père – avait eu dès sa jeunesse le bonheur d'être très cher au sénat et à tous les gens de bien ! »

Sur le plan pragmatique, l'adjonction de *patri* est ici nécessaire pour désambiguïser le message et faire passer, en contexte, le projecteur d'Octave ou C. César fils – dont il a été question jusque-là – sur son père adoptif, à savoir Jules César. Mais syntaxiquement, *patri* n'est pas directement subordonné comme épithète déterminative à *C. Caesari*, comme il le serait dans le syntagme lié *C. Caesari patri*<sup>7</sup>. Le détachement opéré par *dico* implique que

---

5. Du point de vue logique, l'apport qualificatif marqué par *dico* se teinte ici, par rapport à *turpis illuxit*, d'une nuance causale. Une association d'idées analogue, seulement compréhensible dans la situation politique de l'époque, est attestée par (7), cité *infra* : on y a affaire à une véritable réinterprétation, motivée contextuellement.

6. La connotation subjective et personnelle peut rejaillir sur le cotexte : voir en (3) la présence dans le support de l'adjectif à valeur axiologique *sanctissimas* ainsi que la référence portée dans la relative introduite par *quae* à une situation politique également familière aux contemporains de l'orateur.

7. Sur la distinction entre épithètes de détermination et de qualification et apposés de détermination, de qualification et prédicatifs, voir M. LAVENCY, *Vsus*, Leuven, 1997<sup>2</sup>, p. 119-121.

Cicéron précise, en quelque sorte **accessoirement**, par rapport au nom complété, de « qui » il s'agit exactement.

Se pose alors ici la question du rapport syntaxique exact qui existe entre *A + B dico*. Ce rapport est largement tributaire du statut énonciatif du terme-pivot *dico*.

Figé lexicalement en marqueur de glose, *dico* introduit, au même titre qu'un « adverbe paradigmatissant »<sup>8</sup>, un apposé qui, grammaticalement, pourrait commuter avec le support ou l'élément explicité. D'où l'identité casuelle qu'on remarque d'ordinaire entre support et apport : le datif pour les deux groupes appariés en (1) et (4) ; l'accusatif pour les deux groupes adjectivaux, épithètes de *leges*, en (3). En (2), l'explication des génitifs *generis ... et nominis* paraît plus délicate<sup>9</sup> : s'agit-il de génitifs « appositifs » incidents à l'ensemble du syntagme *non nullis rebus* ? Ou bien s'agit-il de génitifs « explicatifs » ou « de définition »<sup>10</sup>, compléments détachés de *rebus* et entrant en relation paradigmatique avec la seule épithète *non nullis* ? Ce qui pourrait plaider pour la première interprétation, c'est que les compléments du nom acceptent mal, d'une façon générale, le détachement ; démarcation qui pourrait toutefois ici être « compensée », comme le suggère S. Caddéo<sup>11</sup> pour les compléments de nom du français, par l'orientation sémantique d'un marqueur paradigmatissant.

Il ne faut ensuite pas oublier que *dico* est, étymologiquement, – comme nous l'avons précisé plus haut – un noyau prédicatif qui porte référence à l'acte d'énonciation accompli *hic et nunc* par le locuteur. Comme verbe plein, non encore figé en adverbe paradigmatissant, il se construit, selon une terminologie traditionnelle, comme « verbe transitif » avec un « complément d'objet direct ». Cette construction a laissé des traces hors corpus chez Cicéron, dans des énoncés où un apport « Acc. + *dico* » est apparié à un support au nominatif :

(5) *superiores magis ad omne genus apti, Crassum dico et Antonium. (orat. 106)*<sup>12</sup>

8. Pour cette appellation, voir H. NØLKE, « Les adverbes paradigmatissants : fonction et analyse », *Revue Romane*, n° spécial, 23, 1983, Copenhague.

9. Aussi les génitifs – qui ont pu être introduits dans le texte en écho des génitifs qui suivent – ont-ils parfois été corrigés en ablatifs ; voir l'édition de G. GARATONI, à laquelle renvoie l'apparat critique de la CUF.

10. Voir à ce propos G. SERBAT, qui, dans la *Grammaire fondamentale du latin. T. VI : L'emploi des cas en latin. Vol. 1 : Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, Louvain-Paris, 1996, p. 287, distingue bien deux sous-classes de génitifs « qui peuvent assez aisément être isolées » : celle de l'*appositivus* et celle du *definitivus*. A. ERNOUT & F. THOMAS ne parlent, eux, dans la *Syntaxe Latine*, Paris, 1953<sup>2</sup>, p. 42-43, que d'un génitif « explicatif ou de définition », qui, à côté d'autres emplois, « s'est introduit pour établir un lien de dépendance dans plusieurs constructions appositionnelles ».

11. « Apposition ? A la limite ! », *L'Information Grammaticale*, 109, 2006, p. 37.

12. Exemple emprunté à H. MENGE, *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik*, völlig neu bearbeitet von T. BURKARD und M. SCHAUER, Darmstadt, 2005<sup>2</sup>, p. 349-350. Voir aussi Cic. *Tusc.* 4,36, cité par R. KÜHNER & C. STEGMANN, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, II, 1*, Darmstadt, 1988 (Nachdr. der 2. Aufl., Hannover, 1914), p. 245 et A. ERNOUT & F. THOMAS, *loc. cit.*, p. 135.

« leurs prédécesseurs étaient mieux faits pour tous les genres, je parle de Crassus et d'Antoine. »

Tout se passe comme si le nominatif, dont le signifié propre est, comme l'a montré G. Serbat<sup>13</sup>, la non-dépendance – cas-pancarte donc, cas de la simple désignation et de la citation directe par excellence –, contrevenait par sa trop grande autonomie à la syntaxe « intégrationniste » du latin<sup>14</sup>. D'où la préférence d'une construction « plus liée »<sup>15</sup>, « mieux intégrée » à la rection de *dico*, qui, du fait qu'il continue à se construire comme un verbe transitif, apparaît comme moins lexicalisé. Il s'ensuit un changement d'interprétation syntaxique de la macro-phrase, sans qu'il soit pour autant porté atteinte à la vertu explicite de segment en *dico* : celui-ci ne sera plus perçu comme un apport appositif, mis en séquence par un métaterme lexicalisé avec son support, mais comme une incise de nature propositionnelle, capable d'instaurer, elle aussi, accessoirement, un commentaire sur un dire antérieur.

Une autre raison de la préférence du cas-régime accusatif a pu être, en cette circonstance, le risque d'interprétation autonymique qu'impliquait l'emploi du *nominatiuus rectus*, cas de la citation directe. *Dico*, en renvoyant d'une façon réflexive à l'acte d'énonciation, pourrait en effet suggérer une reprise des mots « en mention » plutôt qu'« en usage »<sup>16</sup>. Pareil risque de malentendu semble moins imminent dans les autres énoncés appositifs, où support et apport figurent tous les deux à un « cas oblique » ou « cas régime », moins caractéristique<sup>17</sup> de la modalisation autonymique.

---

13. *Loc. cit.*, p. 32-35.

14. Notons toutefois que la pression paradigmatique impliquée par l'isofonctionnalité des deux termes mis en « adordination » ne semble pas manquer d'imposer occasionnellement le nominatif aussi pour le second terme ; cf. Quint. *inst.* 6,1,24 : *Adfert in his momentum et aetas et sexus et pignora, liberi, dico, et parentes et propinqui*, où nous reproduisons la ponctuation proposée par J. COUSIN dans la CUF. Notons toutefois que les virgules encadrant *dico*, et suggérant un emploi parenthétique par rapport à *liberi* et *et parentes et propinqui* environnants, susceptible d'expliquer le maintien du nominatif, font défaut dans la version reproduite par le TLL (sub *dico*, p. 981, l. 10-12). Sur le terme d'« adordination », emprunté à H. RAABE (*Apposition. Untersuchungen zu Begriff und Struktur*, Tübingen, 1979, p. 283, 324 et *passim*) et employé comme hyperonyme par rapport à la coordination avec et sans coréférence entre les termes appariés, et donc aussi applicable à la configuration appositive, voir C. BODELOT, *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Etude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris, 2000, p. 47-48.

15. Voir, à ce propos, notre contribution intitulée « Syntaxe liée vs. syntaxe non liée ou de l'utilité de distinguer une macro-syntaxe de la (micro-)syntaxe en latin », in C. BODELOT (éd.), *Éléments 'asyntaxiques' ou hors structure dans l'énoncé latin*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. ERGA, Recherches sur l'Antiquité, 9, 2006, p. 15-33.

16. Pour la distinction entre « mots en usage » et « mots en mention », se reporter p. ex. à J. AUTHIER-REVUZ, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information Grammaticale*, 55, 1992, p. 40.

17. Sur la tendance « non intégrationniste » à insérer les autonymes dans l'énoncé aux formes neutres que représentent pour le verbe l'infinitif, pour le nom le nominatif, voir p. ex. C. NICOLAS, « Autonymie et autonomie syntaxique : le latin confronté au métalangage », *Revue de Philologie*, 73, 1, 1999, p. 43-67.

Or que *dico* marque ici, dans les énoncés qui nous intéressent, un arrêt ou, pour mieux dire, un retour anaphorique implicite sur le **sens** du premier terme avancé est indirectement révélé par la traduction, usuelle, de *dico* par *je veux dire* « au sens de « j’entends par là », (qui) laisse implicite un *par là*, anaphorique du segment glosé »<sup>18</sup>. Cette double orientation, vers le cotexte droit et le cotexte gauche, de *dico* implicitement anaphorique est confirmée par deux énoncés, plus explicites, de notre corpus :

(6) ... *statim sine ullo metu in ipsum portum penetrare coeperunt. Cum in portum dico, iudices (explanandum est enim diligentius eorum causa qui locum ignorant), in urbem dico atque in urbis intumam partem uenisse piratas.*<sup>19</sup> (Verr. II 5,96)

« ... aussitôt, sans aucune crainte, ils commencèrent à pénétrer dans le port. Et lorsque je dis « dans le port », juges (il faut en effet expliquer avec plus de précision pour ceux qui ne connaissent pas le lieu), je veux dire que c’est dans la ville et dans le cœur même de la ville que sont venus les pirates. »

(7) *Ille enim mihi praesidium extraordinarium dederat. Cum dico mihi, senatui dico populoque Romano.* (Phil. 11,20)

« Il m’avait en effet prêté à moi un secours extraordinaire. Lorsque je dis « à moi », je veux dire au sénat et au peuple romain. »

Dans ces énoncés, seul le deuxième *dico*, semblable à celui des exemples cités plus haut, peut être traduit par *je veux dire* : c’est lui seul qui revient sur le signifié du syntagme prépositionnel ou du pronom initialement utilisé ; à côté du premier *dico*, *in portum* et *mihi* pourraient figurer entre guillemets<sup>20</sup>, ce qui révèle leur connotation autonymique ou leur valeur « en mention ». Quoiqu’il s’agisse ici de commentaires métalinguistiques, de valeur explicative, médiatisés par *dico*, il ne peut être question en (6) et (7) – en raison de la répétition même de *dico* avec deux acceptions différentes impliquant un mode sémiotique forcément hétérogène – d’appariement appositif entre, dans le premier cas, des groupes prépositionnels, dans le second cas, des termes au datif : les constituants en question ne

18. A. STEUCKARDT, « Les marqueurs formés sur *dire* », *Les marqueurs de glose*, sous la direction d’A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN, Publications de l’Université de Provence, 2005, p. 53. A noter que d’autres expressions en *dicere* explicitent l’anaphore : *Hoc est dicere* : (Phil. 2,70). Ailleurs, c’est plutôt la *volonté* de retour sur un terme utilisé qui est explicitée : *cum istius mulieris uiro – fratre uolui dicere* (Cael. 32).

19. Dans cet exemple, le contenu de la parenthèse révèle *expressis uerbis* l’intention d’expliciter par le cotexte droit l’expression utilisée auparavant. Au niveau de l’explicitant, on observe ensuite une deuxième reformulation introduite par *atque* qui, à la façon d’un *etiam*, instaure une relation graduelle sur une échelle intensive qui mène d’un moins haut à un plus haut degré.

20. Voir l’emploi des guillemets dans les traductions françaises.

forment pas d'« expression désignative complexe »<sup>21</sup>, constituée d'un support et d'un apport. N'empêche qu'on y remarque la même congruence casuelle, due, en ce qui concerne le premier *dico*, à la modalisation autonymique du segment repris, en ce qui concerne le second *dico*, à la reprise – explicite en (6), implicite en (7) – de la structure initiale d'emploi de *in ipsum portum* et de *mihi*.

Une mise en œuvre syntaxique analogue s'observe avec l'opérateur de reprise *dico* interrogatif.

## 2. *Dico ?* : marqueur d'une mise en débat métalinguistique induisant une autocorrection

Le *Lexique* de Merguet donne pour les *Discours* de Cicéron 13 références<sup>22</sup> de ce *dico* interrogatif. La comparaison avec le texte de la CUF montre que l'interprétation interrogative n'est pas universellement admise par tous les éditeurs. La ponctuation proposée par H. Merguet nous paraît toutefois cohérente parce que, dans tous les cas, on a affaire au même type d'agencement syntaxique avec mise en débat, et donc révocation en doute sous forme probablement interrogative<sup>23</sup>, d'un dire antérieur ; la *correctio*<sup>24</sup> se fait ensuite le plus souvent au moyen d'une nouvelle proposition, dont le contenu motive en quelque sorte *a posteriori* la rétractation qui précède :

(8) *In litibus Postumi nomen est nusquam. In litibus dico ? modo uos idem in A. Gabinium iudices sedistis ; num quis testis Postumum appellauit ? testis autem ? num accusator ? num denique toto illo in iudicio Postumi nomen audistis ? (Rab. Post. 10)*

« Dans les réquisitions de peine le nom de Postumus ne figure nulle part. « Dans les réquisitions de peine », dis-je ? Naguère vous-mêmes, vous avez siégé comme juges

21. Pour une définition, au moins partielle, de l'apposition en ces termes, voir F. NEVEU, « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », in F. NEVEU (éd.), *Langue française*, 125, 2000, p. 120.

22. Il s'agit de *Flacc.* 13 ; *Sest.* 53 ; *Planc.* 52 ; *Rab. Post.* 10 ; *Mil.* 76 ; *Lig.* 26 ; *Phil.* 2,25 ; 2,48 ; 2,67 ; 5,5 ; 14,12 ; 14,22 ; *Verr.* II 4,6. Pour un seul exemple, à savoir *Phil.* 14,12, la tradition manuscrite ne semble pas être sûre et il est incertain que la séquence *hostium dico ? ita, inquam, hostium*, donnée par H. MERGUET, doive être maintenue (cf. l'apparat critique de la CUF). Aussi préférons-nous ici faire abstraction de cet énoncé.

23. Cette interprétation est indirectement confirmée dans la CUF par la traduction française, qui, même en face d'un *dico* dépourvu d'une intonation ascendante, est normalement ponctuée interrogativement. Aussi retiendrons-nous ici, pour les textes latins cités, la ponctuation interrogative proposée par H. MERGUET. A noter d'ailleurs que dans un exemple, à savoir *Verr.* II 4,6, la modalité interrogative est marquée morphologiquement : *sed quid dico nuper ?*, le *quid dico* représentant une question oratoire équivalant à une assertion négative : « je ne devrais pas dire ». Au cas où *dico* est remplacé par *dicam*, le marquage morphologique est, à une exception près (*Sest.* 55), de règle, soit sous forme d'un *quid* adverbialisé, soit sous forme d'une particule caractérisant l'interrogation disjonctive : *(ne) ... an(ne) ... (an)*. Mais il ne nous a pas été possible de tenir compte des énoncés en *dicam* dans le cadre restreint de cette étude.

24. Sur le procédé stylistique appelé *correctio* en latin et les expressions usuelles qui l'introduisent, voir H. MENGE, *loc. cit.*, p. 618-620.

d'Aulus Gabinius ; y a-t-il eu un témoin qui ait nommé Postumus ? « Un témoin » ? Y a-t-il eu un accusateur ? Est-ce qu'enfin dans tout le procès vous avez entendu mentionner le nom de Postumus ? »

On retrouve ici – entre le premier et le deuxième segment – la même reprise en écho, à la même forme casuelle et / ou prépositionnelle (*in litibus*) que dans les exemples (6) et (7). Marqué comme extérieur à la valence du nœud verbal *dico*, ledit syntagme est cité, directement, sous la forme à laquelle il figurait dans son entourage syntaxique primitif : il a donc ici encore une valeur « en mention », non « en usage ». Une seule exception : comme dans l'exemple (5) cité plus haut, la reprise d'un nominatif antécédent se fait d'ordinaire à l'accusatif, la tendance intégrationniste l'emportant ici, même en cas d'autonymie, sur la tendance non intégrationniste :

(9) *Quae fuit igitur umquam in ullo homine tanta constantia ? Constantiam dico ? nescio an melius patientiam possim dicere.* (Lig. 26)

« Y eut-il donc jamais chez un homme autant de constance ? « De constance », dis-je ? peut-être parlerais-je mieux d'endurance. »

(10) *Qui comitatus in inquirendo ! Comitatum dico ? immo uero quantus exercitus !* (Flacc. 13)<sup>25</sup>

« Quel cortège <l'accompagnait> dans son enquête ? « Un cortège », dis-je ? plutôt, quelle armée ! »

Face à ces deux exemples, on a tendance à interpréter aussi comme des accusatifs des formes flexionnellement ambiguës, comme *occultatum* (neutre sg.) qui voisine avec *dico* dans l'énoncé suivant :

(11) *Cuius autem, ..., nomen est occultatum ? Occultatum dico ? cuius non statim diuulgatum ?* (Phil. 2,25)<sup>26</sup>

« Or quel est celui dont on ait jamais tenu secret le nom ? « Tenu secret », dis-je ? dont on ne l'ait aussitôt divulgué ? »

Une différence notable par rapport à (6) et (7) est que le troisième segment, grammaticalement autonome, n'est plus introduit par le verbe *dicere* : la proposition

25. Voir aussi *Phil.* 2,67, cité en (17), et 14,22, cité en (15).

26. Voir aussi *Planc.* 52, cité en (14).

corrective est structurée plus librement<sup>27</sup> du fait qu'il ne s'agit pas ici, dans tous les cas, de substituer ponctuellement un deuxième terme plus adéquat à un premier terme rejeté. Une telle configuration n'est certes pas exclue : ainsi en (10), *exercitus* est substitué à *comitatus*, en (11), *diuulgatum* à *occultatum*. Mais comme dans ces cas est reproduite, souvent elliptiquement, la structure-hôte qui logeait le terme initial rejeté, il est oiseux de suppléer le verbe *dicere*, sous une forme modale appropriée<sup>28</sup>.

Quelquefois enfin, la question en *dico* vient interrompre, comme incidente parenthétique, la première proposition, qui reprend incontinent après autour du même noyau prédicatif :

(12) *illo, inquam, ipso die – die dico ? immo hora atque etiam puncto temporis eodem mihi rei publicae perniciis, Gabinio et Pisoni prouincia rogata est. (Sest. 53)*<sup>29</sup>

« je vous dis que précisément ce jour-là – « jour », dis-je ? plutôt à cette heure, voire à cet instant même on proposa, pour ma perte et celle de la république, d'assigner une province à Gabinius et à Pison. »

Comme en (10) et (11), commentés ci-dessus, on a dans ces cas normalement affaire à des reprises ponctuelles de mots ou de syntagmes, dont l'un peut se substituer à l'autre à l'intérieur de la même charpente phrastique<sup>30</sup>.

Pour l'ordonnance des mots, *dico*, non accompagné d'un terme interrogatif, est invariablement postposé au terme répété, qui, par ce biais, est, même sur le plan tactique, marqué comme « thème » ou « élément connu », faisant le joint entre le premier et le second énoncé.

Mais reste à déterminer le rapport sémantico-pragmatique qui existe entre le terme refusé comme inadéquat et la *correctio* qui suit. Une aide d'interprétation précieuse est constituée par les particules ou « connecteurs » qui relient les deux dernières propositions. Dans les douze exemples retenus, le dernier énoncé est dans trois cas introduit par *immo (uero)*, dans un cas par *etiam*, dans un autre par *ne ... quidem*.

Les séquences avec *immo (uero)* présentent, d'après A. M. Orlandini<sup>31</sup>, une relation oppositive entre deux mouvements strictement liés qui révèlent, au niveau de l'énonciation<sup>32</sup>,

27. Voir p. ex. (8).

28. Voir e. g. l'énoncé (9), plus complet et plus explicite à cet égard.

29. Voir aussi *Verr.* II 4,6, cité en (13).

30. Pareille structuration de l'énoncé est aussi attestée avec *Quid dico / dicam ?*. Dans ce cas, un nominatif saturant la place du sujet dans la macro-phrase n'est évidemment pas susceptible de céder la place à un accusatif, régi par *dico / dicam* ; cf. *Sen. contr.* I *praef.* 9 : *Quid aequalium uestrorum, quid dicam satis ingeniosus, satis studiosus, immo quis satis uir est ?*

une polyphonie discursive. Dans le cas qui nous intéresse, cette polyphonie se manifeste à l'intérieur d'un seul et même discours procédant d'un locuteur unique qui, par l'enchaînement de deux propositions, l'une en *dico* ?, l'autre en *immo (uero)*, met en scène un acte d'autocorrection. Dans les exemples du corpus, *immo (uero)* est exclusivement employé pour médiatiser, ponctuellement, une relation rectificative entre deux termes discrets. Des trois modes d'enchaînements distingués en cette occurrence par A. M. Orlandini<sup>33</sup>, un seul se retrouve, médiatisé par *immo*, dans notre corpus : les deux termes opposés relèvent d'une même échelle pragmatique, le second ayant par rapport au premier une force rectificative d'amplification<sup>34</sup> :

(13) *Nuper homines nobiles eiusmodi, iudices – sed quid dico nuper ? immo uero modo ac plane paulo ante uidimus qui ... (Verr. II 4,6)*<sup>35</sup>

« Naguère – mais que dis-je « naguère » ? – plutôt, en vérité, tout à l'heure et il y a de là très peu de temps, nous avons vu des hommes qui ... »

Le *uero* qui s'ajoute à *immo* en (10) et (13) montre que *immo* relève d'une modalité objective, au sens de « à vrai dire », « en réalité »<sup>36</sup>.

Le connecteur *etiam* qui en (12) marque, après *immo*, une gradation interne sur la même échelle positive (cf. *atque*) peut aussi intervenir à un niveau structurel supérieur :

(14) *Nihil est enim, mihi crede, Laterensis, de te detractum. Detractum dico ? si me hercule uere quod accidit interpretari uelis, est aliquid etiam de uirtute significatum tua. (Planc. 52)*

31. « De la connexion : une analyse pragmatique des connecteurs latins *atque* et *immo* », *Lalies*, 15, 1995, p. 259-269.

32. Voir ce que nous avons dit plus haut du renvoi réflexif de *dico* à l'acte d'énonciation.

33. A. M. ORLANDINI (*loc. cit.*, p. 268) distingue : a) une interprétation rectificative abaissante (« Non ... Seulement ... ») sur la même échelle : *Mala est. Immo stulta* ; b) une interprétation surenchérisante (« Non seulement ... Bien plus ... ») sur la même échelle : *Mala est. Immo nequissima* ; c) une interprétation antonymique (« Pas tout à fait ... Bien au contraire ... »), le terme focalisé par *immo* attendant, comme dit l'auteur, un pôle de l'échelle inversée : *Mala est. Immo optima*.

34. Voir à ce propos aussi A. BERTOCCHI (« Les prédicats scalaires dans des structures adversatives corrélées », *Lalies*, 19, 1999, p. 172) qui dit que, dans un cas pareil « la limite du prédicat plus faible est niée, et la valeur plus forte est assertée », *dico* suggérant dans un tel contexte l'idée de : « Ce serait dire trop peu ».

35. Voir aussi *Flacc.* 13, cité en (10), et *Sest.* 53, cité en (12).

36. Sur *uero*, marqueur d'une modalité objective, voir A. M. ORLANDINI, *loc. cit.*, p. 265 et C. KROON, *Discourse Particles in Latin. A Study of nam, enim, autem, uero and at*, Amsterdam, 1995, p. 288-298 et, plus particulièrement, p. 295 sur *immo uero*.

« Tu ne t'en trouves, crois-moi, Laterensis, nullement rabaisé. « Rabaisé », dis-je ? si, par Hercule, tu voulais bien chercher à comprendre véritablement ce qui t'est arrivé, tu t'apercevrais qu'on a même salué d'une certaine façon ton mérite. »

Le passage oppositif qui s'opère ici, d'une façon antonymique, d'une idée négative (*detractum*) à une idée positive (*significatum*) reste, au niveau des connecteurs, implicite, au profit d'un marquage explicite de l'idée de gradation, précisément par *etiam*. Le caractère dialectique de l'enchaînement est manifesté par l'insertion d'une proposition en *si*, de nature argumentative ; l'orientation orale et subjective du message, déjà prise en charge par *dico* ?, se trouve encore renforcée par une interjection de coloration affective, *me hercule*<sup>37</sup>.

Le correspondant négatif de *etiam* est *ne ... quidem*, qui, selon A. Bertocchi<sup>38</sup>, intervient lorsque le premier membre est négatif et qu'il s'agit d'effacer la limite supérieure de ce terme dans le côté négatif de l'échelle :

(15) *numquam enim in ciuili bello supplicatio decreta est. **Decretam dico ? ne uictoris quidem litteris postulata est.*** (Phil. 14,22)

« car jamais en temps de guerre civile une supplication n'a été décrétée. « Décrétée », dis-je ? le vainqueur ne l'a même pas demandée par une lettre. »

Tandis que, dans (14), un membre négatif (*nihil detractum*) est remplacé par un deuxième membre plus fort dans le côté positif de l'échelle (*significatum*), un premier membre négatif (*numquam decreta est*) se voit ici opposer un terme sémantiquement plus faible (*postulata est*) lui aussi nié. Si l'on distingue pour ces énoncés, comme le fait A. Bertocchi<sup>39</sup>, deux types d'échelles, une échelle sémantique et une échelle pragmatique, on dira que, dans une optique purement quantitative et sémantique, l'orientation se fait d'un élément plus fort vers un élément plus faible ; mais par la tournure *ne ... quidem* cet ordre est inversé et, dans le contexte dialectique en question, l'élément sémantiquement le plus élevé devient pragmatiquement le plus faible. Du point de vue argumentatif, la gradation est donc en (15) aussi bien que (14) ascendante, la mise au point rectificative renfermant, comme il se doit, l'élément logiquement le plus pertinent, et pragmatiquement le plus fort.

37. Voir de même *medius fidius* dans *Mil.* 76, cité en (16), et *Phil.* 2,67, cité en (17). Ces interjections n'interviennent pas de conserve avec *uero* (ex. 10 et 13), qui relève – nous l'avons vu –, au contact de *immo*, d'une modalité objective.

38. *Loc. cit.*, p. 173.

39. *Ibid.*, p. 174.

Mais pour efficaces qu'ils soient pour baliser, comme clignotants, la dynamique productive du raisonnement, les connecteurs *immo, etiam, ne ... quidem* font le plus souvent défaut dans les exemples répertoriés. Dans ce cas, c'est la valeur sémantique de termes discrets mis en regard ou bien le rapport, plus diffus, entre le terme ponctuel rejeté et un rectificatif plus amplement développé qui oriente l'interprétation :

- vers une amplification :

(16) *uota enim faceretis ut in eos se potius immitteret, quam in uestras possessiones, uestra tecta, uestras pecunias – pecunias dico ? a liberis medius fidius et a coniugibus uestris numquam ille effrenatas suas libidines cohibuisset. (Mil. 76)*

« car vous auriez formé des vœux pour qu'il se jette plutôt sur eux que sur vos possessions, vos maisons, vos richesses – « richesses », dis-je ? vos enfants, par ma foi, pas plus que vos épouses n'auraient jamais été épargnés par ses désirs effrénés. »

(17) *Quae Charybdis tam uorax fuit ? Charybdim dico ? quae si fuit, animal unum fuit ; oceanus, medius fidius, uix uidetur tot res tam dissipatas, tam distantibus in locis positas, tam cito absorbere potuisse.<sup>40</sup> (Phil. 2,67)*

« Quelle Charybde a été à tel point vorace ? « Charybde », dis-je ? celle-ci, si elle a existé, était un monstre unique ; l'océan, par ma foi, aurait pu à peine, à ce qu'il semble, engloutir si rapidement tant de choses tellement dispersées, placées en des endroits tellement éloignés les uns des autres. »

- vers une diminution :

(18) *Quid est aliud omnia ad bellum ciuile hosti arma largiri, primum neruos belli, pecuniam infinitam, qua nunc eget, deinde equitatum quantum uelit ? Equitatum dico ? dubitabit, credo, gentis barbaras secum adducere ! (Phil. 5,5)*

« Qu'est-ce faire d'autre que procurer généreusement à notre ennemi toutes les armes pour la guerre civile, d'abord le nerf de la guerre, une quantité infinie d'argent, ce dont il manque actuellement, ensuite une cavalerie aussi abondante qu'il le voudra ? « Une cavalerie », dis-je ? il hésitera, je pense, à amener avec lui des tribus barbares ! »

---

40. La *correctio* consiste à montrer pourquoi le terme de *Charybdis* employé est encore **trop faible** pour désigner le monstre vorace que représente Antoine.

(19) ... *suam enim quisque domum tum obtinebant nec erat usquam tua. Domum dico ? quid erat in terris ubi in tuo pedem poneres praeter unum Misenum, quod cum sociis tamquam Sisaponem tenebas ?*<sup>41</sup> (Phil. 2,48)

« ... chacun avait alors en effet sa maison à soi mais la tienne n'était nulle part. Je parle de « maison » ? quel lieu y avait-il sur terre où tu puisses poser le pied comme dans un lieu à toi si ce n'est le seul domaine de Misène, que tu possédais en commandite, avec des compagnons, comme s'il s'agissait de Sisapo ? »

- voire, comme en (11), vers une opposition ou alternative exclusive<sup>42</sup> lorsque les deux termes sont des (quasi-)antonymes.

Dans *Rab. Post.* 10<sup>43</sup>, l'enchaînement des idées se fait, sur le modèle de (15), dans le sens d'un *ne ... quidem*, commenté plus haut.

Ailleurs, le rapport qui existe entre l'élément rejeté et le rectificatif qui suit est plus difficile à caractériser. Ainsi dans *Lig.* 26<sup>44</sup>, où le terme *patientiam* est substitué à *constantia(m)* : sans être sémantiquement plus fort ou plus faible que le premier terme, sans entretenir avec lui une relation de nature antonymique, le second élément est simplement présenté par le locuteur comme plus adéquat, comme mieux adapté à la réalité qu'il s'agit de décrire ; sur le plan de l'argumentation, il ne peut être qu'aussi, sinon plus laudatif que le premier.

A l'opposé des interjections affectives commentées plus haut<sup>45</sup>, qui donnent à l'assertion rectificative une allure péremptoire, l'affirmation se présente en (9) et en (18), par le biais de *nescio an* et de *credo*, comme mitigée. Mais, pour différente que soit l'impression produite par cette atténuation, elle relève, à la base, de la même coloration subjective du message que celle manifestée par les interjections.

Il va sans dire que cette forme de *correctio*, qui consiste donc à remplacer une première locution ou une première idée par une autre plus large ou plus étroite, plus audacieuse ou plus prudente, en tout cas présentée comme plus adéquate et mieux adaptée à la situation, peut

---

41. Il faut comprendre ici : « **Non**, tu n'avais **pas** de maison, **seulement** le domaine de Misène, que tu **ne** possédais **qu'**en commandite, ... ».), de même qu'en (18) l'idée sous-jacente à la rectification « abaissante » est : « **Non pas** une cavalerie ... **mais seulement** des troupes constituées de tribus barbares ».

42. A. BERTOCCHI, *loc. cit.*, p. 173, n. 40.

43. Cité en (8). La rectification s'opère, comme en (15), par des actes de langage assertifs de polarité négative, ici accomplis indirectement par des interrogatives oratoires en *num*.

44. Cité en (9).

45. Voir le commentaire de l'ex. (14) et la n. 37.

encore être prise en charge par d'autres structures<sup>46</sup>, dont notamment la corrélation adversative *non dico / dicam ... sed ...*, pivotant autour du même verbe de parole, *dicere*, modalisé différemment. Mais de cette structure il a été assez récemment traité ailleurs<sup>47</sup>, du moins dans une optique sémantique et pragmatique ...

### 3. Conclusion

En fin de compte, les structures en *dico* analysées apparaissent l'une et l'autre comme un procédé discursif au service d'une « dynamique rhétorique d'amélioration de l'expression »<sup>48</sup>. Mais quoique les deux dispositifs puissent favoriser, par la présence de *dico*, qui focalise étymologiquement l'individualité du locuteur, une formulation plus personnelle et subjective des idées, il semble que le premier soit rhétoriquement moins marqué que le second. Cela s'explique peut-être par le fait que, dans le premier cas, *dico* passe d'ordinaire pour un marqueur de glose lexicalisé et que l'attention de celui qui parle paraît davantage axée sur sa propre personne que sur celle de son interlocuteur. Ce qui semble avant tout transparaître, c'est un sentiment d'insatisfaction de la part du locuteur à l'égard de son propre discours. D'où l'impression d'un tâtonnement spontané et sincère à la recherche du détail explicatif qui peut davantage éclairer son discours, en rendant, objectivement parlant, sa pensée aussi transparente que possible. Que des fois le locuteur exploite ce procédé à des fins d'altération de la vérité, pour amener l'allocataire à interpréter ses paroles non pas au sens où il les entend mais où il veut les faire entendre, n'est ici que secondaire.

Le deuxième procédé par contre implique une mise en scène plus subtile. Du fait que *dico* y garde, dans tous les cas, sa valeur prédicative propre, il instaure, par un questionnement métalinguistique débouchant sur une mise au point rectificative, une polyphonie discursive qui mène à un dédoublement fictif de l'énonciateur : l'autonymie produisant une altérité énonciative, le locuteur arrive à porter, comme de l'extérieur, un regard critique et dubitatif sur son propre discours, à mimer une « hésitation méditative »<sup>49</sup> qui le fait s'interroger sur la portée exacte des termes utilisés et par là des idées exprimées. Mais ce scrupule linguistique recèle une stratégie argumentative qui, sous l'apparence d'une justesse d'expression croissante et d'un reflet de plus en plus fidèle de la réalité, cache souvent une appréhension partielle, voire une approche polémique des faits, dont le seul but est la persuasion de l'allocataire. Aussi peut-on parler dans ce cas d'un véritable artifice discursif, dans lequel

---

46. Voir à ce propos R. KÜHNER & C. STEGMANN, *loc. cit.*, p. 824-825 et H. MENGE, *loc. cit.*, p. 619.

47. A. BERTOCCHI, *loc. cit.*, surtout p. 172-174.

48. F. DOUAY & A. STEUCKARDT, « Avant-propos », *Les marqueurs de glose*, sous la direction d'A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 6.

49. *Ibid.*, p. 10.

sémantique et pragmatique vivent en une symbiose tellement tordue que le passage d'une « échelle » ou d'un niveau d'interprétation à l'autre peut occasionner une inversion radicale des valeurs.